

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2018
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2018
RIUNIONE DI I 25 È 26 D'UTTOBRE
REUNION DES 25 ET 26 OCTOBRE

2018/O2/077

*Question déposée par Mme Valérie BOZZI
au nom du groupe « La Corse dans la République »*

OBJET : travaux routiers sur les routes « ex-départementales ».

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Collectivité de Corse a récupéré la compétence des routes « ex-départementales ». Concernant la Corse-du-Sud, un certain nombre de travaux routiers avaient été actés par le Conseil départemental.

Comme vous le savez, le développement et la revitalisation de nos villes et villages passe par un réseau routier de qualité.

Aussi, pouvez-vous nous indiquer quels travaux routiers ont été réalisés depuis le début de l'année et nous communiquer, de préférence par écrit, le calendrier des travaux prévus pour les années 2019 et 2020 ?

Pouvez-vous nous confirmer que tous les projets qui ont été actés par le Département de Corse-du-Sud verront bien le jour ?

Je vous remercie.